

# MESSAGES CLÉS: Les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et la toxicomanie

## PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES



### LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES ET SES MÉFAITS EMPIRENT PROBABLEMENT DURANT LA PANDÉMIE

Il y a peut-être plus de problèmes liés au sevrage soudain et aux surdoses d'opioïdes à cause de la pandémie. Le traitement et les soutiens (y compris l'accès aux services) sont affectés. La pandémie modifie l'accès aux substances légales et illégales.



### IL Y A DES LACUNES DANS LES CONNAISSANCES SUR LA PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES AU SUJET DES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES DURANT LES PERTURBATIONS DE L'ACCÈS MÉDICAL

Ces personnes sont touchées d'une manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19 en raison de leur vulnérabilité sociale, psychologique et biologique. Les restrictions imposées dans l'intérêt de la santé publique et les changements apportés aux services de santé et à la personne par suite de l'urgence ont affecté les personnes qui consomment des drogues.



### LES MODÈLES D'APPROVISIONNEMENT SÛR FONT FACE À DE NOMBREUX OBSTACLES ET DOIVENT ÊTRE ADAPTÉS AUX BESOINS DES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES

Il y a un décalage entre la littérature universitaire et ce que ces personnes jugent important.

Les modèles d'approvisionnement sûr doivent être adaptés aux besoins de ces personnes, aux capacités locales ainsi qu'au paysage politique ou social de la région géographique.



### LES PROBLÈMES DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE SONT DIFFÉRENTS DANS LE CONTEXTE DE GRANDES PERTURBATIONS SOCIALES

La perturbation des traitements de substitution aux opioïdes peut engendrer de graves conséquences pour ces personnes, comme la rechute, le sevrage et la reprise des comportements d'injection à risque.

Les soins tenant compte des traumatismes sont importants durant et après la pandémie. Les confinements et les mesures de confinement à domicile sont susceptibles d'exacerber les problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Dans la population des personnes qui consomment des drogues, les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, les itinérants et les personnes atteintes de maladies mentales sont peut-être particulièrement vulnérables.

En savoir plus sur : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52001.html>